

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 38 du 27 août 2015

PARTIE TEMPORAIRE
Armée de terre

Texte 18

CIRCULAIRE N° 509267/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF

relative au nombre de places ouvertes par domaines de spécialités aux épreuves de sélection professionnelle organisées en 2015.

Du 24 juin 2015

CIRCULAIRE N° 509267/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF relative au nombre de places ouvertes par domaines de spécialités aux épreuves de sélection professionnelle organisées en 2015.

Du 24 juin 2015

NOR D E F T 1 5 5 1 1 9 1 C

Références :

Décret n° 2008-931 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 13 ; signalé au BOC 39/2008 ; BOEM 311-0.2.1, 321.1, 326.1.1, 332.1.2.5, 651.5.1) modifié.
Décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 35 ; signalé au BOC 42/2008 ; BOEM 300.7, 311-0.3.2.1, 326.1.1, 332.1.2.6.1, 651.4.1) modifié.
Décret n° 2008-956 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 38 ; signalé au BOC 43/2008 ; BOEM 132.1, 300.3.1, 311-6.4.1, 331.2.1).
Arrêté du 18 mars 2013 (BOC N° 17 du 12 avril 2013, texte 8 ; BOEM 311-0.3.2.2, 621-4.4.3).
Circulaire n° 517954/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 18 novembre 2014 (BOC n° 63 du 12 décembre 2014, texte 14).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Circulaire n° 511370/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 27 juin 2014 (BOC n° 37 du 1er août 2014, texte 15).

Référence de publication : BOC n° 38 du 27 août 2015, texte 18.

1. GÉNÉRALITÉS.

La présente circulaire fixe la répartition des places ouvertes aux épreuves de sélection professionnelle (ESP) organisées en 2015.

2. NOMBRE DE PLACES OUVERTES PAR DOMAINES DE SPÉCIALITÉS.

Le nombre de places ouvertes pour chaque ESP dans chacun des domaines de spécialités figure en annexe.

3. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire n° 511370/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 27 juin 2014 relative au nombre de places ouvertes par domaines de spécialités aux épreuves de sélection professionnelle organisées en 2014 est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des ressources humaines de l'armée de terre,*

Frédéric SERVERA.

ANNEXE.
**NOMBRE DE PLACES OUVERTES AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE
 ORGANISÉES EN 2015.**

Volume maximal de places ouvertes aux ESP 2015 réparti par domaines de spécialités et ensembles de gestion.

ENSEMBLE DE GESTION.	NOMBRE DE PLACES OUVERTES.
Administration (ADM).	5
Aéromobilité (AERO).	2
Artillerie (ART).	8
Combat de l'infanterie (INF).	23
Combat des blindés (BLD).	9
Combat et technique du génie (GEN).	7
Communication (COM).	1
Défense nucléaire biologique et chimique (NBC).	2
Éducation et entraînement physiques, militaires et sportifs (E2PMS).	3
Emploi des forces (EMP).	4
Gestion des ressources humaines (GRH).	12
Gestion des ressources humaines (GRH)/brigade des sapeurs pompiers de Paris (GRH/BSPP).	1
Légion étrangère (LEG).	10
Maintenance (MAI).	35
Maintenance (MAI)/brigade des sapeurs pompiers de Paris (MAI/BSPP).	1
Maintenance des matériels aéronautiques (MMA).	8
Mouvements-ravitaillements (MVT).	8
Musique (MUS).	1
Pilotage-budget-comptabilité-finances (PBF).	13
Renseignement (RGE).	20
Restauration Hôtellerie Loisirs (RHL).	3
Santé (SAN).	4
Soutien du combattant (SDC).	3
Sécurité (SEC).	1
Sécurité (SEC)/brigade des sapeurs-pompiers de Paris (SEC/BSPP).	8
Systèmes d'information et de communications (SIC).	35
Techniques d'opérations d'infrastructure (TOI).	4
TOTAL.	231